

Le mardi 20 mars 2018

Monsieur Guy PENNEC
Vice-Président en charge de
l'Environnement

<CLIENT>
<ADRESSE>
<COMMUNE>

Réf : GP/BR/CG/YC/FB – 2018-052

Objet : facturation eau sur 2018

Madame, Monsieur,

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes ont transféré les compétences eau potable et assainissement collectif à Morlaix Communauté.

Depuis la fin du contrat de délégation de service public de la Nantaise des eaux au 31 décembre 2017, Morlaix Communauté est opérateur en eau potable sur la commune de Plouigneau.

Suez reste opérateur en matière d'assainissement collectif et vous transmettra à ce titre la facturation correspondante.

Morlaix Communauté procédera fin mars à la facturation des éléments suivants (auxquels s'ajoutent les redevances Agence de l'Eau et la TVA) :

- consommations eau depuis le 1^{er} janvier 2018 (estimation)
- abonnement eau 1^{er} semestre 2018

Pour le paiement de cette facture, vous pourrez utiliser les moyens suivants :

- paiement par prélèvement en renvoyant un relevé d'identité bancaire avec le TIP SEPA signé dans l'enveloppe retour jointe à la facture
- paiement par chèque en renvoyant votre chèque avec le TIP SEPA non signé dans l'enveloppe retour jointe à la facture
- par internet en vous munissant des identifiants indiqués sur votre facture et de votre carte bancaire en cours de validité sur : www.morlaix-communaute.bzh, rubrique « aménager durablement ».

Une seconde facture vous sera adressée en octobre 2018 pour les éléments suivants (auxquels s'ajoutent la redevance Agence de l'Eau et la TVA) :

- solde de consommations (sur index réel, déduction faite des estimations)
- abonnement 2^{ème} semestre 2018.

Pour les prochaines factures, vous pouvez d'ores et déjà choisir le paiement par prélèvement automatique en remplissant le formulaire de prélèvement sur lequel vous préciserez ce choix (formulaire en ligne sur www.morlaix-communaute.bzh, rubrique « aménager durablement » ou auprès du service : 0806 090 010 (ligne azur) ou sea@agglo.morlaix.fr).

Par ailleurs, Morlaix Communauté étudie avec le Trésor Public la possibilité de mettre en place le paiement par mensualisation.

Le service eau-assainissement reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président,
Guy PENNEC

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Guy Penne', is written over a light blue rectangular background.